

Économies d'énergie

tous solidaires



Face au coût de l'énergie :
un plan de sobriété
pour faire face aux crises

Entretien avec
Ali Rabeh, votre Maire

M. le Maire, quelle est votre analyse sur la crise énergétique que nous traversons ?

Cet été déjà, la canicule et la sécheresse ont frappé les Trappistes. Aujourd'hui, nous affrontons une **crise énergétique d'une ampleur inédite**. L'invasion de l'Ukraine par la Russie nous a brutalement rappelé notre dépendance aux énergies fossiles, comme le gaz, le pétrole ou le charbon. Les tensions d'approvisionnement et la spéculation font exploser les prix du gaz et de l'électricité, qui ne sont pas suffisamment régulés.

Que peut faire la municipalité face à cette situation ?

Il faut d'abord rappeler que les Trappistes consomment 20 % d'énergie de moins que la moyenne nationale, 40 % de moins que l'Yvelinois moyen. **Les efforts ne doivent pas reposer uniquement sur ceux qui sont déjà économes !** Il faut que ceux qui utilisent des jets privés, qui habitent

dans des manoirs, qui possèdent plusieurs voitures, fassent aussi preuve de sobriété.

Cette crise touche tout le monde : d'abord les plus modestes, mais aussi les collectivités.

LES TRAPPISTES CONSOMMENT 20 % D'ÉNERGIE DE MOINS D'ÉNERGIE QUE LA MOYENNE NATIONALE

Néanmoins, nous ne pouvons pas rester les bras croisés. D'abord parce que le changement climatique nous concerne tous et que nous avons notre part de l'effort national à faire. Mais aussi pour limiter la facture ! **Avec la hausse des prix de l'énergie, si nous ne faisons rien les dépenses de la Ville augmenteraient de plus d'un million d'euros.** C'est autant d'argent que nous ne pourrions mettre dans les écoles, les services aux aînés, la voirie... Nous agissons donc, pour ne pas subir.

Que contient le plan municipal de sobriété ?

Des mesures qui visent à protéger les Trappistes de la crise, tout en préservant le niveau de nos services publics. Nous optimisons l'utilisation des équipements publics (gymnases, centres de loisirs, maisons associatives...), nous nous conformons aux consignes nationales en termes de chauffage dans ceux-ci, évitons les éclairages inutiles, mettons en place des référents pour chaque bâtiment municipal ou encore communiquons auprès des commerces sur les bonnes mesures à adopter pour réduire leur impact et leurs factures. En tout, ce sont 21 mesures qui nous permettront de faire plusieurs centaines de milliers d'euros d'économies, et de réduire notre consommation énergétique de l'équivalent de la consommation cumulée d'une centaine de logements.

CHEZ NOUS, SOBRIÉTÉ RIME AVEC SOLIDARITÉ

Depuis 4 ans, via le Centre d'Action Sociale, la Ville soutient ses aînés à faibles ressources et des personnes en situation d'invalidité pour faire face à ces hausses. Le montant de cette allocation énergie, 140 € chaque année, est supérieur à celle des communes voisines.

Ces mesures sont-elles ponctuelles ?

Nous devons nous préparer à vivre dans un monde où l'énergie sera plus rare et plus chère. Un monde subissant les conséquences directes du changement climatique. Ce constat est celui de la majorité municipale depuis le début de notre mandat. C'est pourquoi la **transformation écologique de la ville est au cœur de notre projet**. La crise que nous vivons nous pousse à accélérer encore le rythme, mais c'est bien sur le long terme que nous agissons. Avec nos propres moyens en rénovant nos écoles, ou encore en créant un réseau de chaleur écologique et plus économique. Mais aussi, par exemple, en faisant pression avec les habitants sur les bailleurs, comme je l'ai fait en leur demandant de limiter la hausse des charges et d'accélérer la rénovation des logements. Finalement, la transition écologique, **c'est triplement gagnant : pour le porte-monnaie, avec moins de dépenses de chauffage, de climatisation, de carburant. Pour les citoyens, avec des services publics plus performants. Enfin et évidemment pour la planète et l'avenir de nos enfants.** Mais c'est un combat, et nous devons le mener tous ensemble.

Faut-il comprendre que c'est la fin des illuminations de Noël ?

Sobriété ne rime pas forcément avec morosité. Pour être acceptés, les changements que nous devons faire doivent être compris et ne pas interdire la joie. Tout le monde n'a pas les moyens de décorer son foyer, mais tout le monde a le droit de vivre l'esprit de Noël. De plus, le matériel a été commandé depuis longtemps, et c'est l'agglomération qui prend en charge cet éclairage : maintenir les illuminations est donc sans conséquence sur les finances de la Ville, tout en apportant beaucoup de bonheur à nos enfants... et aux plus grands !

Principales mesures du plan de sobriété

BUREAUX ET LOCAUX MUNICIPAUX

Le chauffage n'a été relancé qu'à partir du 24 octobre, de manière échelonnée selon les besoins. La température des locaux est fixée à 19° conformément aux préconisations nationales.

L'éclairage ornemental des bâtiments publics sera éteint en dehors des heures d'ouverture au public.

Des référents sobriété seront désignés pour chacun des 89 bâtiments gérés par la municipalité. Ils seront les garants de la bonne application des mesures d'économies et force de propositions adaptées aux particularités et besoins spécifiques d'un lieu.

La transition vers des ampoules LED, moins énergivores, était déjà la règle pour la modernisation des éclairages. Dans l'ensemble du parc immobilier municipal, une accélération du renouvellement est lancée.

Parallèlement, l'installation de détecteur de présence et de capteur de luminosité permettra d'éclairer selon les besoins réels et non plus en continu.

CENTRES DE LOISIRS : l'utilisation des locaux doit être optimisée en fonction de leurs usages comme de leur niveau de sobriété énergétique. Pour rationaliser l'occupation des équipements, des mutualisations et regroupements sont mis en place.

COMPLEXE SPORTIF J. MONQUAUT : la température à l'intérieur de la piscine et du bassin sera réduite de deux degrés, passant de 28° à 26°, conformément aux recommandations.

Économies réalisées* grâce au plan

de 300 à 400 000 €



réalisables immédiatement

de 200 à 300 000 €



économies supplémentaires

à long terme après investissement

Surcoût* de l'énergie pour la Ville sans le plan de sobriété

+ 986 000 €



En 2022

*estimations

+ 1 206 000 €



En 2023

Le saviez-vous ?

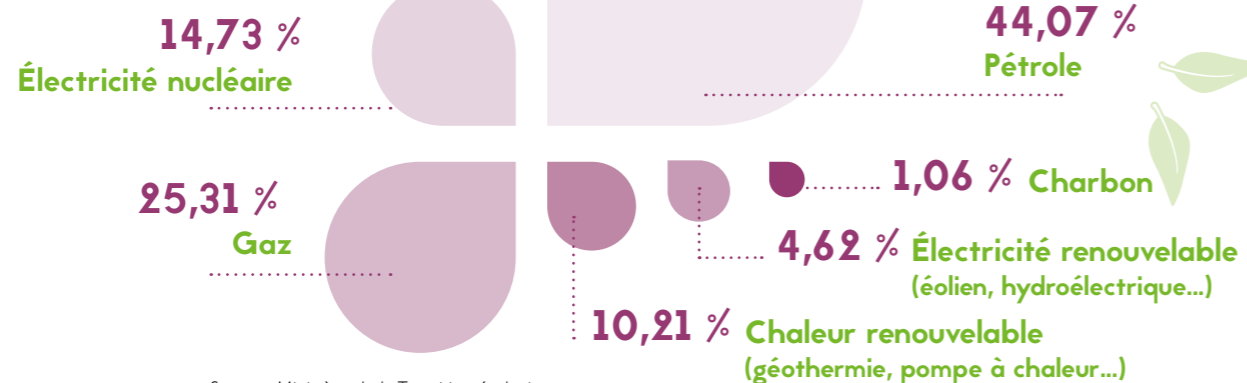
Ce n'est pas la Ville de Trappes, mais l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), qui gère l'éclairage public de la ville. Afin de faire également des économies d'énergie, SQY a décidé de couper l'éclairage public la nuit, entre 1h30 et 4h30. À l'heure où nous écrivons ce magazine, le début de cette mesure n'a pas été fixé par SQY.



70 % de l'énergie
consommée est d'origine fossile
(gaz, charbon, pétrole)

et produit donc des gaz à effet
de serre qui contribuent
au réchauffement planétaire

Consommation d'énergie en France

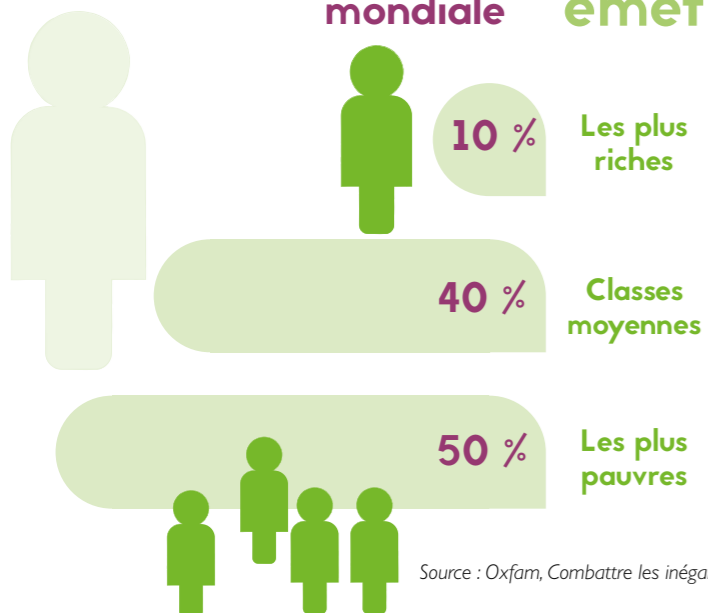


Source : Ministère de la Transition écologique

Part de la population mondiale

émet

Part d'émission cumulée de 1990 à 2015



Source : Oxfam, Combattre les inégalités des émissions de CO²

Des aides pour accompagner la hausse

Avec l'explosion des coûts, la chasse au "gaspi" et les économies d'énergie sont plus que jamais à l'ordre du jour pour réduire le coût de nos consommations. Pour faire face aux factures, en plus du bouclier tarifaire et des coups de pouce pour le carburant, vous pouvez recevoir des soutiens financiers.

Les aides municipales

Le Centre Communal d'Action Sociale de Trappes peut contribuer à réduire votre facture énergétique avec une allocation énergie de 140 €.

Pour en bénéficier, il faut :

- Être Trappiste :
 - âgé·e de plus de 65 ans (au 1^{er} janvier de l'année de la demande).
 - ou avoir une carte « mobilité inclusion » avec une invalidité d'au moins 80 %.
- Et avoir un revenu inférieur ou égal à :
 - 14 400 € pour une personne seule.
 - 21 600 € pour un couple.

Le dossier sera validé sur présentation de justificatifs : pièce d'identité, avis d'imposition en cours, dernière facture d'énergie du domicile, identifiant de votre caisse de retraite, carte mobilité inclusion...

Vous pouvez faire votre démarche en ligne sur trappes.fr/allocation-energie ou directement à l'Hôtel de Ville.

Dépôt des dossiers jusqu'au 30 novembre 2022, et à partir du mois de mars pour l'allocation 2023.

INFOS

CCAS : 01 30 69 18 40
ccas@mairie-trappes.fr

Les aides du département

Impayés de loyers, de charges, de factures d'énergie, d'eau, d'accès internet... Le département des Yvelines peut vous aider à faire face, grâce au Fonds de Solidarité Logement. Le montant maximum de cette aide vient d'être revalorisé pour atteindre 1 400 €. Pour réaliser votre demande, rendez-vous à la permanence du département à Trappes, 6 avenue Hector Berlioz, ou contactez « Allo solidarité » au 01 30 836 836.

INFOS

Pour savoir si vous êtes éligible :
www.chequeenergie.gouv.fr

Les aides de l'État

Le chèque énergie vous aide à payer les factures d'énergie de votre logement. Attribué en fonction des ressources fiscales et de la composition du foyer, il est envoyé automatiquement par les services fiscaux si vous êtes éligibles.

Avec le chèque énergie, vous bénéficiez également de droits et de réductions auprès de votre fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel. Ainsi, lors d'un déménagement, vous n'aurez pas de frais de mise en service. En cas d'incident de paiement, vous bénéficierez du maintien de votre puissance électrique pendant la trêve hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars), d'une réduction des frais liés à une intervention en cas d'impayés (réduction de puissance ou suspension d'alimentation), et enfin d'une exonération des frais en cas de rejet de paiement.

Pour les locataires HLM : l'organisme Action logement crée un fonds doté de 45 millions d'euros. Cette « Soli'Aide » d'un montant maximum de 600 € viendra en complément du chèque énergie. Conditions et modalités d'obtention sur trappes.fr/economieenergie.



Les projets réalisés depuis le début du mandat

5x fois plus

de déchets dans le même volume

Des rues plus propres, pas de débordements !



Installation de poubelles connectées Big Belly dès 2021



Passage en LEDs des éclairages dans les écoles

Investissement : 220 000 € en 2022 pour deux écoles

Mise en place de mâts solaires dans les cours d'école

Investissement : 150 000 € en 2022 dans 4 écoles



Achat de véhicules électriques (5 livrés et 4 en commande)

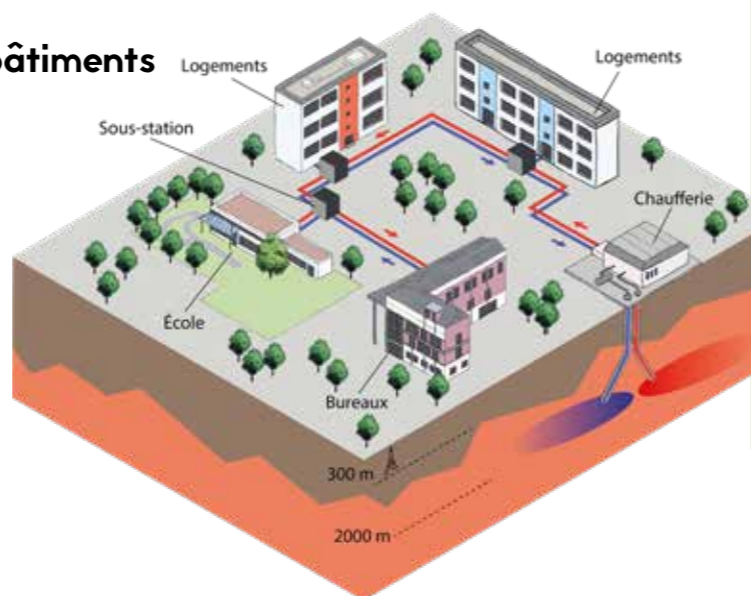


Deux vélos et deux trottinettes électriques

Préparer l'avenir sur le long terme

La transformation écologique de la ville se poursuivra avec la modernisation des bâtiments et l'installation de nouveaux équipements.

- Amélioration de l'isolation dans l'existant
- Optimisation du chauffage avec une régulation par secteurs
- Lancement d'un schéma directeur du parc immobilier, incluant un diagnostic complet et une stratégie pour sa modernisation
- Création d'un réseau de chaleur urbain, qui permettra d'alimenter à moindre coût de nombreux logements et bâtiments grâce à la géothermie



La sobriété, c'est quoi ?

L'été 2022 a été le plus chaud jamais enregistré en Europe, et l'automne prend la même direction... Au moment même où les conséquences du réchauffement climatique sont particulièrement visibles, la France doit faire face à une crise énergétique qui nous pousse à diminuer rapidement notre consommation.

À L'AVENIR NOUS DEVRONS ÊTRE À LA FOIS SOBRES ET EFFICACES !

- **La sobriété**, c'est changer nos comportements. Satisfaire nos besoins essentiels, tout en résistant à la surconsommation, au superflu. C'est éviter le gaspillage.
- **L'efficacité**, c'est faire les mêmes choses (se chauffer, se déplacer, utiliser un frigo...) mais en utilisant moins d'énergie. On y parvient en rénovant les logements, ou en remplaçant des appareils énergivores.

On peut y arriver de différentes manières :

- en adaptant nos équipements à nos besoins réels, en mettant en place des moyens simples de les couper (prises à interrupteurs...),
- en mettant en commun nos moyens et outils plutôt que de tous acheter et posséder (covoiturage, prêt ou partage d'outils...).

LA SOBRIÉTÉ EST UN DES PILIERS POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE.

Pour que notre ville et notre planète restent vivables, nous devons baisser de 40 % la consommation énergétique nationale d'ici 2050.

- Les mesures de sobriété doivent permettre à la fois :
- de réduire les factures, pour les ménages et pour la ville, face aux tensions énergétiques immédiates et à venir ;
 - d'atténuer sur le long terme le changement climatique, pour l'avenir de nos enfants.



Consommations énergétiques à Trappes

Chaque Trappiste consomme en moyenne 4,5 MWh/an Soit :

17 % de moins

que la moyenne nationale

25 % de moins

que la moyenne de SQY

40 % de moins

que la moyenne des Yvelines

42,7 %

Activités du tertiaire : services, commerces...

25,9 %

Logement

25,7 %

Transports routiers

5,6 %

Industries

RÉPARTITION PAR SECTEUR

Informations et actualités sur cette thématique : trappes.fr/economiesenergie
 Vos propositions, alertes et idées sont les bienvenues : economies.energie@mairie-trappes.fr